

Cours : **Histoire de l'art et perception visuelle 2**

Numéro du cours : 520-213-VL

Local : DR-46

Pondération : 3-0-3

Unités : 2

Professeure : Gabrièle Gosselin-Turcotte

Bureau F-118

Poste téléphonique : 222

Courriel : gosselin.turcotte.g@gmail.com

Disponibilités : Lundi et vendredi de 9 h 30 à 12 h 15 (**Sur rendez-vous**)

PRÉSENTATION DU COURS :

Depuis toujours, l'œuvre d'art se pose comme le témoin de l'imaginaire d'une époque. Par conséquent, la production artistique est en lien direct avec le contexte dans lequel il s'inscrit et dont il est, dit-on, le reflet. L'objectif de ce cours d'*Histoire de l'art et perception visuelle 2*, sera de poursuivre la réflexion initiée dans le cours *Histoire de l'art et perception visuelle 1*, et d'approfondir nos connaissances des courants artistiques qui ont marqués l'histoire de l'art occidental du 19^{ème} siècle à aujourd'hui.

ÉNONCÉ DE COMPÉTENCE :

Interpréter des œuvres du domaine des arts visuels en les replaçant dans leur contexte.

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION :

Le programme Arts plastiques 510.A0 est un programme d'études collégiales pré-universitaires visant une formation de base en arts plastiques et donnant accès à des études universitaires, entre autres, en arts plastiques, en graphisme, en design, en arts appliqués et en histoire de l'art.

Le cours *Histoire de l'art et perception visuelle* est un cours de 90 heures et se partage sur deux sessions, soit 45 heures à chaque session. La réussite du cours *Histoire de l'art et perception visuelle I* constitue par conséquent un préalable absolu pour suivre le cours *Histoire de l'art et perception visuelle II*.

Le cours *Histoire de l'art et perception visuelle* appartient aux cours de tronc commun du programme Arts plastiques 510.A0. La réussite de ce cours est obligatoire pour l'obtention du diplôme d'études collégiales en Arts plastiques.

Le nouveau programme Arts plastiques prend en considération l'évolution constante dans le domaine des arts et vise non seulement à développer la créativité de l'étudiant mais sa capacité à comprendre les arts visuels à travers l'histoire et l'analyse d'œuvres représentatives.

Comme tous les autres cours du programme d'arts plastiques, le cours *Histoire de l'art et perception visuelle 2* vise l'acquisition de connaissances en arts visuels permettant de développer, non seulement une culture générale de base en art, mais également une pensée critique et analytique. Il s'agira entre autre pour l'étudiant(e) de saisir l'importance de cette approche historique des arts et de lui permettre de situer sa propre pratique artistique dans une histoire des arts visuels plus large. Plus encore, ce cours vise à acquérir un vocabulaire approprié et des méthodes d'analyse pertinentes permettant à l'étudiant(e) d'aborder adéquatement les pratiques artistiques passées et actuelles.

BUTS DU COURS :

Ce cours permet :

- D'acquérir des connaissances méthodologiques, historiques et analytiques du domaine des arts visuels.
- De développer une sensibilité visuelle et une habileté de lecture des œuvres visuelles.
- De manifester une ouverture d'esprit et une curiosité intellectuelle vis-à-vis des productions visuelles passées.
- De développer un sens analytique en arts visuels.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE :

L'étudiant(e) devra notamment être capable :

- D'utiliser la terminologie propre aux œuvres visuelles.
- D'acquérir la terminologie spécifique à l'histoire de l'art.
- De situer les principaux courants artistiques sur l'axe chronologique.
- D'associer chaque courant à au moins un événement politique, religieux, social ou culturel, qui a marqué son époque.
- De développer la capacité de percevoir dans une œuvre les signes porteurs de sens, des points de vue esthétiques et thématiques.
- De mettre en relation les caractéristiques esthétiques et thématiques des œuvres étudiées et le contexte sociohistorique qui a permis l'émergence d'un courant artistique.
- De saisir les principales causes des transformations et des récurrences esthétiques à travers l'histoire de l'art.
- De se familiariser avec différentes méthodes d'analyse visuelle.
- De s'initier à différentes approches esthétiques et concepts fondamentaux de l'histoire de l'art.
- De rédiger l'analyse d'une œuvre du domaine des arts visuels.

CONTENUS ESSENTIELS :

- Des œuvres bidimensionnelles et tridimensionnelles issues du patrimoine artistique international.
- Dans une perspective historique, des œuvres représentatives d'au moins 20 mouvements artistiques occidentaux situés entre le XIXe siècle et le XXIe siècle.
- Des différences et les similitudes entre les œuvres des différents mouvements.
- Des approches esthétiques liées à la Modernité et à la Postmodernité ainsi que celles associées aux concepts d'objectivité/subjectivité dans le rapport des œuvres à l'artiste et aux spectateurs.
- Une différence claire entre le concept d'objectivité/subjectivité et celui de raison/passion.
- Une approche critique en arts visuels.

Le calendrier du cours ci-joint donne de manière plus précise le contenu du cours.

MÉTHODOLOGIE :

Les activités du cours seront réparties en deux volets et répondent à la pondération 3-0-3 conformément aux exigences ministérielles, soit 45 heures de cours théorique et 45 heures de travail personnel hors classe.

Le cours s'articulera à partir de cinq types d'activités d'apprentissage : les exposés magistraux informels, la présentation de documents visuels (images et PowerPoint), les exercices pratiques en classe, les exercices et les lectures hors classes et, finalement, une visite dans une institution muséale.

▪ **Les exposés magistraux informels**

Les exposés magistraux informels viseront à transmettre aux étudiant(e)s les connaissances théoriques et historiques nécessaires à l'atteinte des objectifs du cours et seront axés sur une interaction accrue avec les étudiant(e)s, leur permettant ainsi de commenter et de questionner la matière vue en classe.

▪ **La présentation de documents visuels**

La présentation de documents visuels (images et PowerPoint) servira à appuyer les connaissances théoriques et historiques présentées lors des exposés magistraux et à développer les habiletés de lecture des œuvres des étudiant(e)s, c'est-à-dire leurs capacités critiques et analytiques.

▪ **Les exercices en classe**

Les exercices effectués en classe permettront aux étudiant(e)s d'appliquer directement les notions apprises durant les périodes de cours. L'objectif sera de réviser la matière vue dans les cours précédents, de corriger individuellement certaines incompréhensions par rapport à la matière et de mémoriser les informations historiques essentielles. Ces exercices prendront la forme de quizz individuels et en équipe, de jeux en équipe et d'ateliers thématiques.

▪ **Les exercices et les lectures hors-classe**

Les exercices et les lectures hors-classe permettront à l'étudiant(e) d'assimiler la matière vue durant les périodes de cours et d'approfondir ses connaissances des sujets abordés en classe. Un recueil de texte sera remis à l'étudiant(e). De plus, il/elle sera invité à produire une ligne du temps illustrée lui permettant de schématiser les principaux courants vus en classe et de relever leur principales caractéristiques.

▪ **La visite d'une institution muséale**

Une visite de groupe dans un musée ou/et une galerie est prévue durant la session. Cette sortie permettra un contact direct avec les productions artistiques actuelles. Il s'agit d'une activité d'apprentissage **obligatoire**. La date de la visite est à déterminer. Elle sera communiquée à l'étudiant(e).

ÉCHÉANCIER :

	Objectif des rencontres et contenu	Activités pédagogiques	Lectures, exercices et évaluation
Semaine 1 : 23 août Introduction	Contenu <ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation du cours ▪ Retour sur quelques notions théoriques ▪ <u>Le Néo-classicisme</u> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Activité brise glace ▪ Présentation du plan de cours ▪ Jeu d'association en équipe de 4 sur les notions théoriques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Commencer la ligne du temps ▪ Pour la semaine 2 : Lire <i>Le peintre de la vie moderne</i> de Charles Baudelaire
Semaine 2 : 27 août À l'aube de la modernité artistique	Objectif Se familiariser avec le concept de modernité artistique Contenu <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Le Romantisme</u> de Francisco de Goya et d'Eugène Delacroix ▪ <u>Le Romantisme anglais</u> chez William Turner et John Constable ▪ <u>Le Réalisme</u> de Gustave Courbet et Jean-François Millet 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Retour sur le texte <i>Le peintre de la vie moderne</i> de Charles Baudelaire ▪ Exercice de comparaison en équipe de 3 pour comprendre les distinctions et les ressemblances entre le Néo-classicisme, le Romantisme (français, espagnol et anglais) et le réalisme 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre la ligne du temps ▪ Pour la semaine 3 : (Lecture à déterminer)
Semaine 3 : 13 septembre* La modernité artistique : Manet et les impressionnistes	Objectif Saisir les enjeux esthétiques de la modernité artistique Contenu <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Édouard Manet</u> : un électron libre ▪ <u>L'impressionnisme</u> et ses principaux représentants : Claude Monet, Edgar Degas et Pierre-Auguste Renoir 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quiz sur les lectures ▪ Faire ressortir les principales caractéristiques de l'artiste moderne et création un portrait de l'archétype de l'artiste de la fin du 19^{ème} siècle. (en équipe de 4) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre la ligne du temps

<p>Semaine 4 : 20 septembre</p> <p>Les enjeux du postimpressionnisme</p>	<p>Objectif Se familiariser avec les principaux courants issus de la révolution impressionniste et annonçant les avant-gardes</p> <p>Contenu</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Le Néo-impressionnisme</u> de George Pierre Seurat ▪ <u>Paul Gauguin</u>: vers le Fauvisme ▪ <u>Paul Cézanne</u>: vers le Cubisme ▪ <u>Vincent Van Gogh</u>: vers l'expressionnisme 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Jeu d'association en équipe de 4 sur les principales caractéristiques des courants Postimpressionnistes. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre la ligne du temps ▪ Pour la semaine 5 : (Lectures à déterminer)
<p>Semaine 5 : 27 septembre</p> <p>Les grands courants d'avant-gardes 1 : Le cubisme, l'expressionnisme et le fauvisme</p>	<p>Objectif Saisir la notion d'avant-garde artistique et les principaux courants qui s'y rattachent</p> <p>Contenu</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Le Fauvisme</u> : Henri Matisse ▪ <u>Le Cubisme</u> de Pablo Picasso et George Braque ▪ <u>L'Expressionnisme</u> allemand d'Edvard Munch, Emil Nolde et Egon Schiele 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Retour sur les lectures ▪ Quiz récapitulatif ▪ Test en groupe pour distinguer les trois formes de cubisme 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre la ligne du temps ▪ Lecture des manifestes surréaliste, futuriste et Dada ▪ Préparer des questions en vue de la révision pour l'examen
<p>Semaine 6 : 4 octobre</p> <p>Les grands courants d'avant-gardes (suite)</p>	<p>Objectif Saisir la notion d'avant-garde artistique et les principaux courants qui s'y rattachent (suite)</p> <p>Contenu</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Le Surréalisme</u> de Salvador Dali et René Magritte) ▪ <u>Dada</u> et <u>Marcel Duchamp</u> ▪ <u>Le Futurisme</u> : Giacomo Balla <p>Révision</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation d'un cadavre exquis en groupe pour comprendre le principe de la création spontanée des surréalistes ▪ Conception, en équipe de 4 d'un <i>ready-made</i> pour saisir les enjeux du revirement du statut de l'objet chez Dada. ▪ Période de questions 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre la ligne du temps ▪ Étude pour l'examen de la semaine prochaine
<p>Semaine 7 : 12 octobre **</p> <p>Examen de mi-session</p>	<p>EXAMEN DE MI-SESSION (30%)</p>	<p>EXAMEN DE MI-SESSION (30%)</p>	<p>EXAMEN DE MI-SESSION (30%)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour la semaine 8 : (Lectures à déterminer)

<p>Semaine 8 : 18 octobre</p> <p>Les débuts de l'abstraction</p>	<p>Objectif Explorer les principaux représentants de l'abstraction du début du 20^{ème} siècle et comprendre l'implication artistique de leur démarche</p> <p>Contenu</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Le Suprématisme</u> de Kasimir Malevitch ▪ <u>Le Néoplasticisme</u> de Piet Mondrian ▪ <u>L'abstraction lyrique</u> de Wassily Kandinsky 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Retour sur l'examen ▪ Retour sur la matière vue lors de la première partie de la session ▪ Retour sur les lectures ▪ Jeu d'association pour distinguer les trois courants d'art abstrait 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre la ligne du temps ▪ Pour la semaine 9 : (Lectures à déterminer)
<p>Semaine 9 : 25 octobre</p> <p>La modernité artistique aux États-Unis : l'expressionnisme abstrait</p>	<p>Objectif Comprendre les enjeux de l'art moderne aux États-Unis et faire un survol de ces principaux représentants</p> <p>Contenu</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Survol de l'histoire de l'art états-unien ▪ <u>L'expressionnisme abstrait</u> chez Jackson Pollock, Mark Rothko et Wilhelm de Kooning 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Retour sur les lectures ▪ Présentation de vidéos montrant Jackson Pollock en action ▪ Présentation d'un extrait du film réalisé en son honneur 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre la ligne du temps

<p>Semaine 10 : 1^{er} novembre</p> <p>Face à la société de consommation : le minimalisme et le pop art</p>	<p>Objectif Comprendre les enjeux de l'art moderne aux États-Unis et faire un survol de ces principaux représentants</p> <p>Contenu</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Le minimalisme</u> de Donald Judd et Sol Lewitt ▪ <u>Le Néo-réalisme</u> d'Arman ▪ <u>Le Pop art</u> : Andy Warhol, Jasper Jones, Robert Rauschenberg et Roy Lichtenstein 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quiz sur les différentes formes d'art abstrait ▪ Analyse comparative entre une œuvre expressionniste abstraite et une réalisation d'un artiste Pop art (analyse formelle et contextuelle). En équipe de 2. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre la ligne du temps ▪ Pour la semaine 11 : (Lectures à déterminer)
<p>Semaine 11 : 8 novembre</p> <p>L'art postmoderne : les pratiques artistiques des années 1960 et 1970</p>	<p>Objectif Définir la postmodernité artistique et explorer les différentes formes d'art développées au cours des années 1960 et 1970</p> <p>Contenu</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Le Happening</u> : Fluxus ▪ <u>La performance</u> : L'utilisation du corps comme objet d'art chez Yves Klein et Joseph Beuys et Orlan 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Retour sur les lectures ▪ Jeu d'association pour saisir le contexte dans lequel émergent les pratiques artistiques des années 1960 et 1970 ▪ Visionnement d'extraits vidéo de performances 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre la ligne du temps
<p>Semaine 12 : 15 novembre</p> <p>L'art postmoderne : les pratiques artistiques des années 1960 et 1970 (suite)</p>	<p>Objectif Définir la postmodernité artistique et explorer les différentes formes d'art développées au cours des années 1960 et 1970</p> <p>Contenu</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les débuts de <u>l'art vidéo</u> chez Nam June Paik) ▪ <u>L'art conceptuel</u> : Daniel Buren et Joseph Kosuth ▪ <u>Le Land Art</u> : Richard Long 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En équipe de deux : Analyser une œuvre issue des pratiques artistiques des années 1960-1970 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre la ligne du temps ▪ Pour la semaine 13 : (Lectures à déterminer)

Semaine 13 : 22 novembre L'art postmoderne : Le post pop	Objectif Explorer les courants artistiques postmodernes inspirés de l'art pop des années 1960. Contenu ▪ <u>Le Néo-pop</u> de Keith Haring, Jean-Michel Basquiat, Jeff Koons et Damien Hirst	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Retour sur l'analyse réalisée en équipe la semaine précédente ▪ Retour sur les lectures ▪ Présentation d'un extrait du film sur Jean-Michel Basquiat 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre la ligne du temps
Semaine 14 : 29 novembre Révision	Contenu <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cours au choix ▪ Révision 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Période de questions 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre et terminer la ligne du temps : REMISE À LA SEMAINE 15.
Semaine 15 : 6 décembre Examen final	EXAMEN FINAL (35%) REMISE DE LA LIGNE DU TEMPS (10%)	EXAMEN FINAL (35%)	EXAMEN FINAL (35%)

* Veuillez noter qu'il n'y aura pas de cours le lundi 6 septembre.

** En raison de l'action de grâce, le cours prévu lundi le 11 octobre aura lieu mardi le 12 octobre.

Nota bene : Le plan de cours est sujet à modification au cours de la session. L'étudiant(e) sera prévenu(e) de tous changements au moment opportun.

ÉVALUATIONS FORMATIVES :

Au début de chaque cours, l'étudiant(e) sera appelé à répondre à des questions portant sur la matière vue en classe lors du cours précédent ainsi que sur les lectures en lien avec la matière. De plus, des exercices de groupes seront proposés pour parfaire ses connaissances, sa compréhension et ses capacités d'analyse

ÉVALUATIONS SOMMATIVES :

Date de remise	Type d'évaluation	Pondération
Semaine 7 : 12 octobre	Examen de mi-session	25 %
Semaine 15 : 6 décembre	Examen de fin de session	30 %
Semaine 15 : 6 décembre	Ligne du temps	20 %
À déterminer	Compte rendu critique et analyse d'une œuvre	25%

▪ **Les examens (55%)**

Les examens prévus durant la session porteront sur la matière vue en classe. Le premier contrôle aura lieu à la mi-session, soit le lundi mardi 12 octobre tandis que l'examen final se tiendra le lundi 6 décembre et portera sur l'ensemble de la matière vue dans le cours. La pondération est de 25% pour le premier examen et de 30% pour le deuxième pour un total de 55% de la note finale. Chaque examen comprendra des questions à choix de réponses, à court développement et à long développement.

Critères d'évaluations :

- ▶ Connaître, comprendre et utiliser adéquatement la terminologie propre aux œuvres visuelles.
- ▶ Situer les principaux courants artistiques sur l'axe chronologique et pouvoir les associer à au moins un événement politique, religieux, social ou culturel, qui a marqué son époque.
- ▶ Percevoir dans une œuvre les signes porteurs de sens, des points de vue esthétiques et thématiques.
- ▶ Mettre en relation les caractéristiques esthétiques et thématiques des œuvres étudiées et le contexte sociohistorique qui a permis l'émergence d'un courant artistique.
- ▶ Saisir les principales causes des transformations et des récurrences esthétiques à travers l'histoire de l'art.
- ▶ Rédiger l'analyse d'une œuvre du domaine des arts visuels.
- ▶ Qualité de la langue

▪ **Compte rendu critique et analyse d'une œuvre (25%)**

Suite à la visite au musée et/ou dans une galerie, l'étudiant(e) devra produire un compte-rendu d'exposition et une analyse d'œuvre (à la discrétion de l'étudiant(e)) qui comptera pour 25% de la note finale. La date de la remise sera déterminée en fonction de la date de ladite visite : l'étudiant(e) devra remettre son travail la semaine suivant la sortie.

Critères d'évaluations :

- ▶ Connaître, comprendre et utiliser adéquatement de la terminologie propre aux œuvres visuelles.
- ▶ Associer chaque courant à au moins un événement politique, religieux, social ou culturel, qui a marqué son époque.
- ▶ Percevoir dans une œuvre les signes porteurs de sens, des points de vue esthétiques et thématiques.
- ▶ Mettre en relation les caractéristiques esthétiques et thématiques des œuvres étudiées et le contexte sociohistorique qui a permis l'émergence d'un courant artistique.

- ▶ Saisir les principales causes des transformations et des récurrences esthétiques à travers l'histoire de l'art.
- ▶ Se familiariser avec différentes méthodes d'analyse visuelle.
- ▶ S'initier à différentes approches esthétiques et concepts fondamentaux de l'histoire de l'art.
- ▶ Rédiger l'analyse d'une œuvre du domaine des arts visuels.
- ▶ Qualité de la langue

Des consignes de travail plus détaillées seront remises aux étudiant(e).

▪ **Ligne du temps (20%)**

Chaque étudiant(e) devra produire une ligne du temps illustrée qui lui permettra de situer dans le temps les principaux courants artistiques, de faire ressortir les caractéristiques du contexte historique dans lequel ils se situent, les représentants et les œuvres majeurs qui s'y rattachent de même que les qualités formelles des productions artistiques. Cet exercice vise notamment à faire le pont entre les notions théoriques apprises et la dimension pratique du programme d'arts plastiques.

Critères d'évaluations :

- ▶ Connaître, comprendre et utiliser adéquatement de la terminologie propre aux œuvres visuelles.
- ▶ Associer chaque courant à au moins un événement politique, religieux, social ou culturel, qui a marqué son époque.
- ▶ Percevoir dans une œuvre les signes porteurs de sens, des points de vue esthétiques et thématiques.
- ▶ Mettre en relation les caractéristiques esthétiques et thématiques des œuvres étudiées et le contexte sociohistorique qui a permis l'émergence d'un courant artistique.
- ▶ Qualité de la langue

Nota bene : La présence et la participation de l'étudiant(e) en classe sont essentielles pour sa réussite scolaire et pour le bon déroulement de ce cours. Il/elle est donc appelé(e) à : être ponctuel(le) et assidu(e), toujours avoir le matériel nécessaire; avoir une prise de note active et une écoute attentive, être disponible à répondre aux questions de même qu'être inconditionnellement présent(e) en classe.

PRÉSENTATION DES TRAVAUX :

Les travaux seront dactylographiés à double interligne, dans un format de lettrage Times New Roman de taille 12 et imprimés à l'encre noire. Ils seront remis sur des feuilles blanches de format standard et précédés d'une page de présentation dont le modèle à suivre est illustré en annexe. Le nombre de mots sera inscrit à la fin du travail.

PRÉCISIONS RELATIVES À LA POLITIQUE INSTITUTIONNELLE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES (PIEA)

Vous référerez au document de la *Politique institutionnelle d'Évaluation des Apprentissages* de décembre 2009. Notez que les énoncés en italique entre « » ont été extraits du document officiel.

Présence aux cours

« La présence aux cours, aux laboratoires et aux stages est obligatoire et l'étudiant doit répondre adéquatement aux exigences fixées pour chacune de ces activités. »

Si, pour un motif sérieux et incontestable, l'étudiant s'absente d'un cours, d'un laboratoire ou d'un stage, il doit en avvertir le professeur dans les plus brefs délais et obtenir de lui des indications relatives au travail qu'il devra accomplir en vue du prochain cours, laboratoire ou stage. Si l'étudiant ne réussit pas à entrer en communication avec le professeur, il doit s'adresser au registrariat ou aux API, pour le Service de la formation continue, aux conseillers pédagogiques.

Dès qu'il sait qu'il s'absentera pour une semaine ou plus, l'étudiant doit fournir un motif valable à l'aide pédagogique individuel, ou aux conseillers pédagogiques pour le Service de la formation continue, qui avertira ses professeurs.

Si un professeur constate des absences répétées chez un étudiant et s'il juge qu'elles menacent l'atteinte de la ou des compétences liées au cours, ou nuit au bon déroulement du cours, il en informe son coordonnateur et en avertit l'aide pédagogique individuelle, qui convient d'un plan d'action avec l'étudiant, en concertation avec le professeur ou le coordonnateur.

Si le professeur juge que ces absences répétées ont compromis l'atteinte de la ou des compétences liées au cours, il en avertit le directeur des études ou son représentant, qui peut décider, en concertation avec le professeur ou le coordonnateur, d'exclure l'étudiant du cours ou du collège.

Les règles particulières d'évaluation d'un département peuvent désigner un ou des cours où les absences répétées nuisent au déroulement d'une activité d'apprentissage ponctuelle

ou de longue durée. Pour ces cours, qui doivent rester exceptionnels, la tolérance des absences doit être encore plus limitée et le recours aux mesures de l'alinéa précédent doit survenir plus tôt.

Pour une absence durant une évaluation sommative, voir la clause 7.8. Pour une absence à l'occasion de la remise d'un travail, voir la clause 7.10. »

Présence et disponibilité du professeur

L'horaire des cours et des temps de disponibilité des professeurs est affiché sur le babillard près de la porte du bureau des professeurs d'Arts (F-118).

Si le professeur est absent à l'heure du cours, voici ce qu'il faut faire :

1. Attendre 10 minutes en classe
2. Déléguer un étudiant du groupe pour aller s'informer, dans un premier temps, auprès du technicien des arts plastiques au local F-114, et dans un deuxième temps, si cela est nécessaire, pour consulter le babillard du registrariat et vérifier si des instructions y sont affichées à l'intention du groupe.

Dans le cas où le cours serait annulé, les étudiants doivent considérer que les activités prévues pour le cours, y compris les examens et les remises de travaux, sont reportées au cours suivant.

Qualité de la langue

« Attendu que la qualité de la langue se manifeste dans l'expression orale et écrite des étudiants, de même que dans leur compréhension à l'écoute et en lecture;

Attendu que le caractère transdisciplinaire de ces compétences langagières fait de la qualité de la langue une responsabilité des professeurs de toutes les disciplines;

Le Collège a la responsabilité de veiller à ce que sa Politique linguistique institutionnelle relative à l'emploi et à la qualité de la langue française soit appliquée dans l'enseignement donné au collège, ce qui implique notamment :

- *la valorisation de la qualité de la langue dans toutes les activités d'enseignement et d'apprentissage;*
- *la qualité linguistique des documents et du matériel didactique produits par les professeurs.*

Les professeurs ont la responsabilité d'évaluer la qualité de la langue, plus précisément d'utiliser l'un ou l'autre des moyens suivants, ou de les associer :

- *l'application de critères d'évaluation du contenu, tels que la cohérence du texte, le degré de développement des idées, la progression de la pensée, la profondeur de l'analyse, la clarté de l'expression, etc.*
- *la soustraction de points pour les fautes de langue;*

- *l'attribution de points réservés à la langue, et non pas soustraits de la note attribuée avant déduction;*
- *le refus d'évaluer des travaux dont la langue est mauvaise tant que l'étudiant ne les a pas corrigés et en appliquant à ces cas la règle prévue à la clause 7.10 en cas de retard dans la remise des travaux;*
- *la fixation d'un seuil de tolérance du nombre de fautes selon des facteurs comme la longueur du texte, la durée de l'épreuve, l'accès à des ouvrages de référence linguistique, la présence d'un public.*

Une proportion de 10 % de l'évaluation sommative représente habituellement une norme adéquate. Une pondération supérieure est possible dans les programmes ou disciplines dont les descriptions institutionnelles comportent des critères de performance relatifs à la révision linguistique ou à la qualité de la langue. »

Une attention particulière sera accordée à la capacité des étudiants d'utiliser une terminologie propre aux arts visuels.

De plus, les étudiants devront communiquer entre eux dans un français correct.

Plagiat ou tentative de fraude

« La Loi sur le droit d'auteur (L.R., 1985, ch. C-42) stipule que, pour utiliser de façon équitable le résultat du travail d'autrui, il faut citer le nom de son auteur. Le plagiat consiste à tenter de faire croire qu'on est l'auteur d'un texte ou d'une production, le concepteur d'une idée ou d'un projet, alors que l'on n'a fait que copier, imiter, traduire, paraphraser ou adapter – sans l'indiquer – le travail d'autrui.

Tout résultat du travail d'autrui est protégé, même si l'on a acheté un exemplaire de l'œuvre ou si l'auteur met son œuvre gratuitement à la disposition du public. Par conséquent,

- *même les documents écrits, visuels, sonores ou multimédias que l'on trouve sur Internet sont protégés par le droit d'auteur et il faut en citer la source, sous peine d'être accusé de plagiat;*
- *il faut mettre des guillemets aux passages d'un texte que l'on cite ou indiquer la source si l'on ne reproduit pas exactement les mots du texte que l'on paraphrase; de même, on indique l'origine des images, des œuvres sonores ou vidéo que l'on reproduit.*

Une évaluation sommative a pour but d'évaluer les apprentissages de l'étudiant qui en est l'auteur. Toute manœuvre ayant pour but de faire croire qu'un étudiant a acquis des connaissances ou des habiletés, alors que ce n'est pas le cas, relève de la malhonnêteté intellectuelle. Si les procédés utilisés consistent à copier des réponses ou des informations, c'est du plagiat; si l'on tente d'obtenir les réponses plutôt au moyen du vol, de l'effraction, de la falsification de données ou de résultats, etc., cela constitue de la fraude. Par conséquent, durant une évaluation sommative, il est interdit notamment :

- *de copier des données, des informations ou des réponses sur un autre étudiant ou dans un ouvrage, des notes de cours ou dans l'Internet;*
- *de reproduire, intégralement ou en le paraphrasant, le texte d'un autre étudiant ou d'une source documentaire imprimée ou électronique;*
- *de faire réaliser son travail par quelqu'un d'autre;*
- *d'être complice d'un plagiat ou d'une fraude, par exemple en acceptant qu'un autre étudiant pose des actions considérées comme du plagiat ou de la fraude, ou en permettant à un autre étudiant de copier sur soi-même, ou encore en tolérant ou en fermant les yeux sur de telles actions;*
- *de tenter de frauder ou de copier par tout autre moyen.*

Tout étudiant qui se rend coupable de plagiat, d'une fraude, ou qui participe à un tel acte, reçoit la note de zéro pour l'évaluation en cause; la mesure vaut pour tous les étudiants impliqués, y compris les complices sur qui l'on a copié et qui ont accepté, facilité ou toléré le plagiat.

Le professeur doit avertir le coordonnateur du département ou le Service de la formation continue, qui intervient au besoin.

En cas de récidive, l'étudiant reçoit la note de zéro pour l'ensemble du cours concerné. Le coordonnateur du département ou du Service de la formation continue avertit la Direction des études qui peut, selon la gravité du geste, exclure l'étudiant du cours ou du collège.»

MATÉRIEL NÉCESSAIRE POUR LE COURS :

L'étudiant(e) est responsable de se procurer le matériel dont il/elle peut avoir besoin pour la prise notes, les examens et les travaux. De même, il/elle devra se présenter en classe avec son plan de cours, son agenda, les textes à l'étude ainsi que les notes prises lors des cours précédents.

LECTURES OBLIGATOIRES :

Un recueil de texte sera disponible à la Coop.

LA MÉDIAGRAPHIE :

Ouvrages de référence :

FRIDE R. CARRASSAT, Patricia et Isabelle MARCADÉ, *Les mouvements dans la peinture*, Paris, Larousse-Bordas/HER, 1999, 239 p.

GOMBRICH, Ernst Hans, *Histoire de l'art*, seizième édition, Paris, Phaidon, 688 p.

KRAUSS, Anna-Carola, *Histoire de la peinture de la Renaissance à nos jours*, 2005, Paris, Gründ, 128 pages.

WALTHER, Ingo F., *L'art du XX^e siècle*, Cologne, Taschen, 2005, 840 p.

Sites Internet des grands Musées :

Louvre: www.louvre.fr

Musée d'Orsay: <http://www.musee-orsay.fr/>

Museum of Modern Art (MoMA) : www.moma.org

National Gallery (Canada): www.gallery.ca

National Gallery (Londres): www.nationalgallery.org.uk

*Une liste plus exhaustive pourra être remise aux étudiant(e)s en cours de session.

NOM, Prénom
Code permanent/no. de matricule étudiante
Titre du travail

Titre du cours
Sigle du cours

Travail remis à
Nom du professeur

Nom de l'institution
Date de remise (Jour-mois-année)